Givors (69). L’élu de gauche agressé sur le parking du centre commercial

14/09/2012 à 9h04

Louis Soulier, conseiller municipal, a été frappé d’un violent coup de poing au visage, sur un parking, mardi. Bilan : 15 jours d’incapacité totale de travail.

Il est 14 h 30 sur le grand parking quand manœuvre un automobiliste près du couple, à pied. Alors que ce dernier sort de son véhicule, l’épouse fait remarquer à l’indélicat qu’il est stationné sur une place pour personne à mobilité réduite alors qu’il ne semble souffrir d’aucun handicap. Il y a du stationnement juste à côté, libre. Pris à défaut, l’homme s’énerve immédiatement. Les insultes pleuvent.

Soutenant sa femme, le mari cherche à argumenter et indique qu’il est élu et va prévenir les forces de police. Après l’altercation verbale, déjà bien fleurie, s’en suit, beaucoup plus grave, l’agression physique. L’automobiliste donne un premier coup à la victime. Sur la main qui tient le téléphone portable. Alors qu’il se redresse après avoir ramassé l’appareil tombé à terre, le conseiller municipal givordin est violemment frappé au visage devant des témoins médusés. Dans le même temps, l’agresseur remonte en voiture et quitte en vitesse les lieux.

Pour le blessé, qui n’a pas souhaité témoigner plus avant, c’est une triple fracture du plancher orbital et 15 jours d’ITT. Pour l’instant. Car la victime, Louis Soulier, conseiller municipal délégué à la sécurité, doit être opérée dans les prochains jours.

Rapidement identifié, l’auteur des coups a été interpellé. Placé en garde à vue, il a intégralement reconnu les faits sans les expliquer. Âgé de 27 ans, l’homme, connu pour une dégradation de bien public en 2006, est convoqué devant le

tribunal correctionnel de Lyon le 31 octobre prochain. Il est poursuivi pour violences volontaires aggravées sur une personne chargée de mission de service public.
Le Progrès